

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Enseignants,

À l'occasion du début de la saison sportive 2026/2027, nous souhaitons vous rappeler les règles et obligations applicables aux **accompagnants / coachs lors des compétitions fédérales**.

Afin de garantir le bon déroulement des manifestations et de faciliter l'organisation des compétitions, **plusieurs conditions devront impérativement être respectées pour pouvoir accéder aux plateaux sportifs et accompagner les combattants**.

1. Être licencié et avoir validé les modules obligatoires

Conformément aux **Textes Officiels de France Judo – rubrique « Accompagnant » (p. 21)**, l'accompagnant participant à une activité fédérale doit :

- Être **licencié à la FFJDA** ;
- Avoir **validé les modules fédéraux de formation contre les dérives**, ou une formation reconnue équivalente (Colosse au pied d'argile, CDOS,...)

Ces formations constituent donc une **condition obligatoire pour exercer la fonction d'accompagnant / coach** sur les compétitions.

2. Le badge enseignant devient obligatoire

À compter de la saison **2026/2027**, l'accès aux **plateaux sportifs** sera conditionné à la présentation du **badge enseignant** délivré par la Ligue, il atteste la validation des modules fédéraux et votre qualité d'accompagnant.

 **Si vous ne disposez pas encore de votre badge**, nous vous invitons à effectuer votre demande dès que possible via le formulaire suivant :

[\[LIEN – DEMANDE DE BADGE ENSEIGNANT\]](#)

Nous vous remercions d'anticiper cette démarche afin d'éviter toute difficulté le jour de la compétition.

Email
liguepaca-sud@ffjudo.com

Téléphone
04.91.50.83.38

Adresses
- 4 Rue Ranque - 13001 Marseille
- Maison des Sports, Boulevard des
Ecureuils - 06210 Mandelieu

 3. Inscription obligatoire en tant que coach sur l'Extranet

Pour chaque compétition à laquelle vous souhaitez accompagner vos combattants, vous devez également **vous inscrire au préalable sur l'Extranet en tant que coach de la compétition concernée.**

Cette inscription est obligatoire et doit être effectuée avant la compétition.

Nous vous demandons donc de bien vouloir vérifier, avant chaque manifestation, que :

- ☒ vous êtes licencié pour la saison en cours ;
- ☒ vos modules obligatoires de lutte contre les dérives sont validés ;
- ☒ vous disposez de votre **badge enseignant** ;
- ☒ vous êtes **inscrit en tant que coach sur l'Extranet** pour la compétition concernée.

 4. Rappel concernant le comportement des accompagnants

Le rôle de l'accompagnant est exclusivement d'**encadrer et conseiller son combattant**. Il doit adopter en toutes circonstances une attitude responsable et respectueuse du règlement, des arbitres, des commissaires sportifs et des autres participants.

En cas de comportement non conforme, une procédure de sanctions peut être appliquée :

1 Avertissement verbal → 2 Carton jaune → 3 Carton rouge

Le carton jaune entraîne l'exclusion du coach pour le combat concerné.

Le carton rouge entraîne son exclusion de la chaise de coach pour la journée de compétition. Les sanctions peuvent également avoir des conséquences fédérales complémentaires selon la gravité des faits.

Nous vous invitons donc à **sensibiliser l'ensemble des enseignants et accompagnants de vos clubs à ces règles**, afin que chacun puisse exercer son rôle dans les meilleures conditions.

 **Les Textes Officiels France Judo 2026/2027 sont disponibles sur le site fédéral**, notamment la rubrique consacrée aux accompagnants.

Nous vous remercions par avance pour votre vigilance et votre collaboration afin de garantir le bon déroulement de nos compétitions régionales.

Sportivement,

La Ligue PACA Judo

Email
liguepaca-sud@ffjudo.com

Téléphone
04.91.50.83.38

Adresses
- 4 Rue Ranque - 13001 Marseille
- Maison des Sports, Boulevard des
Ecureuils - 06210 Mandelieu